

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps CH

Rapport annuel au 15 mars 2019

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	12
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	14



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Frédéric NICOLA, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

1) Modification concernant la direction du fonds

La composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 14 novembre 2018, avec la nomination de M. Frédéric Nicola en son sein.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale de la modification susmentionnée.

2) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 16 mai 2018

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 28 mars 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur :

- la liste des placements non autorisés (complétée avec les placements directs en valeurs immobilières) ;
- les conditions d'éligibilité des parts de placements collectifs de capitaux ;
- la répartition des risques (limite par émetteur) ;
- l'introduction des frais d'analyse et de recherches financières externes à la charge de la fortune du fonds.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 14 mai 2018, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 16 mai 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

3) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019

De nouvelles modifications du contrat de fonds ont été publiées les 14 et 29 novembre 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

En particulier, le cercle des parts de placements collectifs de capitaux éligibles comprend désormais les Real Estate Investment Trusts (REITs), à hauteur de 10% au maximum de la fortune du fonds.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 19 décembre 2018, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 4 janvier 2019 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2019

Date Ex VNI : 12/06/2019

Date de paiement : 14/06/2019

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse		à l'étranger	
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	7	CHF	2.00	0.70	1.30	1.30
Classe I	Non	7	CHF	3.10	1.085	2.015	2.015
Classe M	Non	5	CHF	2.60	0.91	1.69	1.69

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		16.03.18	16.03.17	16.03.16
			15.03.19	15.03.18	15.03.17
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	216'333'239.07	186'782'526.68	110'852'259.76
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	30'063'752.38	26'121'109.10	20'126'589.23
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	200.26	186.35	171.46
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.31%	1.30%	1.29%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	5'382'586.49	1'855'812.26	7'830'951.27
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	201.87	187.80	172.66
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.76%	0.76%	0.75%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe M	CHF	180'886'900.20	158'805'605.32	82'894'719.26
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe M	CHF	140.30	130.56	120.04
Total Expense Ratio (TER)	classe M		0.41%	0.40%	0.40%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	15.03.19	15.03.18
Avoirs en banque		
à vue	4'972'720.05	4'741'764.60
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	210'230'490.00	180'240'000.00
Autres actifs	1'216'920.50	1'876'409.75
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	216'420'130.55	186'858'174.35
Engagements envers les banques à court terme	-338.22	-992.03
Autres engagements	-86'553.26	-74'655.64
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	216'333'239.07	186'782'526.68

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		140'174	117'384
Parts émises		33'549	44'921
Parts rachetées		-23'596	-22'131
Position à la fin de la période comptable		150'127	140'174

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		9'882	45'354
Parts émises		19'826	3'655
Parts rachetées		-3'045	-39'127
Position à la fin de la période comptable		26'663	9'882

Evolution du nombre de parts de la classe M	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		1'216'386	690'580
Parts émises		147'012	621'701
Parts rachetées		-74'126	-95'895
Position à la fin de la période comptable		1'289'272	1'216'386

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	186'782'526.68	110'852'259.76
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-4'049'185.60	-1'180'200.60
Solde des mouvements de parts	14'107'394.73	62'175'580.38
Résultat total	19'492'503.26	14'934'887.14
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	216'333'239.07	186'782'526.68

Compte de résultat	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.01	0.01
Intérêts négatifs		-15'335.60	-14'406.26
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		4'684'030.00	4'217'485.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		299'425.15	1'089'841.14
Total des revenus		4'968'119.56	5'292'919.89
Charges			
Intérêts passifs		-0.02	-0.02
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-1'033'335.95	-917'899.31
Autres charges		-18'122.00	0.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-151'087.18	-344'575.02
Total des charges		-1'202'545.15	-1'262'474.35
Résultat net		3'765'574.41	4'030'445.54
Gains et pertes de capital réalisés		553'409.70	5'689'037.21
Résultat réalisé		4'318'984.11	9'719'482.75
Gains et pertes de capital non réalisés		15'173'519.15	5'215'404.39
Résultat total		19'492'503.26	14'934'887.14

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe A		15.03.19	15.03.18
Résultat net		307'782.08	361'619.45
Report de l'année précédente		214.33	3'047.28
Résultat disponible pour être réparti		307'996.41	364'666.73
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		300'254.00	364'452.40
Report à compte nouveau		7'742.41	214.33
Total		307'996.41	364'666.73

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe I		15.03.19	15.03.18
Résultat net		83'951.60	34'152.43
Report de l'année précédente		691.05	2'113.82
Résultat disponible pour être réparti		84'642.65	36'266.25
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		82'655.30	35'575.20
Report à compte nouveau		1'987.35	691.05
Total		84'642.65	36'266.25

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe M		15.03.19	15.03.18
Résultat net		3'373'840.73	3'634'673.66
Report de l'année précédente		8'944.28	23'428.62
Résultat disponible pour être réparti		3'382'785.01	3'658'102.28
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		3'352'107.20	3'649'158.00
Report à compte nouveau		30'677.81	8'944.28
Total		3'382'785.01	3'658'102.28

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					210'230'490.00	97.14
CH0010645932	Givaudan nom.	5'000	CHF	2'566.00	12'830'000.00	5.93
Matériaux de Base					12'830'000.00	5.93
CH0001503199	Belimo Holding nom.	700	CHF	4'950.00	3'465'000.00	1.60
CH0002497458	SGS nom.	1'400	CHF	2'600.00	3'640'000.00	1.68
CH0006372897	Interroll Holding nom.	2'000	CHF	1'878.00	3'756'000.00	1.74
CH0010702154	Komax Holding nom.	9'500	CHF	215.60	2'048'200.00	0.95
CH0024638196	Schindler Holding bp	10'000	CHF	213.60	2'136'000.00	0.99
CH0030170408	Geberit nom.	20'000	CHF	415.40	8'308'000.00	3.84
CH0311864901	VAT Group nom.	40'000	CHF	103.50	4'140'000.00	1.91
CH0360826991	Comet Holding	21'000	CHF	87.80	1'843'800.00	0.85
CH0418792922	Sika	55'000	CHF	138.50	7'617'500.00	3.52
Industries					36'954'500.00	17.08
CH0038863350	Nestle nom.	492'000	CHF	93.72	46'110'240.00	21.30
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	115'000	CHF	72.60	8'349'000.00	3.86
Biens de Consommation					54'459'240.00	25.16
CH0012005267	Novartis nom.	380'000	CHF	93.80	35'644'000.00	16.46
CH0012032048	Roche Holding bj	88'000	CHF	271.65	23'905'200.00	11.05
CH0012280076	Straumann Holding nom.	5'000	CHF	823.50	4'117'500.00	1.90
CH0012549785	Sonova Holding nom.	24'000	CHF	197.85	4'748'400.00	2.19
CH0013841017	Lonza Group nom.	32'000	CHF	300.00	9'600'000.00	4.44
CH0363463438	Idorsia	40'000	CHF	17.78	711'200.00	0.33
Santé					78'726'300.00	36.37
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	28'000	CHF	337.60	9'452'800.00	4.37
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	15'000	CHF	442.70	6'640'500.00	3.07
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	12'200	CHF	734.50	8'960'900.00	4.14
Sociétés Financières					25'054'200.00	11.58
CH0033361673	u-blox Holding nom.	25'000	CHF	88.25	2'206'250.00	1.02
Technologie					2'206'250.00	1.02

Désignation	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	4'972'720.05	2.30
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	210'230'490.00	97.14
Autres actifs	1'216'920.50	0.56
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	216'420'130.55	100.00
Engagements envers les banques à court terme	-338.22	
Autres engagements	-86'553.26	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	216'333'239.07	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0001503199	Belimo Holding nom.	80	
CH0002497458	SGS nom.	500	700
CH0006372897	Interroll Holding nom.	21	600
CH0010645932	Givaudan nom.	700	
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	1'700	
CH0012005267	Novartis nom.	187'000	52'000
CH0012032048	Roche Holding bj	9'000	23'000
CH0012549785	Sonova Holding nom.	4'000	5'000
CH0013841017	Lonza Group nom.	12'000	3'000
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	2'000	5'000
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	13'500	1'300
CH0024638196	Schindler Holding bp	1'700	6'000
CH0030170408	Geberit nom.	5'000	1'000
CH0033361673	u-blox Holding nom.	3'000	
CH0038863350	Nestle nom.	42'000	
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	10'000	5'000
CH0311864901	VAT Group nom.	15'000	
CH0418792922	Sika	69'000	14'000

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0000587979	Sika	66'100	67'100
CH0030486770	Daetwyler Holding		16'000
CH0244767585	UBS Group nom.		650'000

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY MARKET FUNDS – Synchrony All Caps CH	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.30%*	Max. 2.50%
Classe I	0.75%*	
Classe M	0.40%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2016	2017	2018	2019 au 15 mars
Performance :					
– Classe A (lancée le 13.04.12)	%	5.33	20.81	-8.75	15.68
– Classe I (lancée le 30.03.12)	%	5.91	21.47	-8.24	15.80
– Classe M (lancée le 09.05.14)	%	6.28	21.90	-7.92	15.88

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY MARKET FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony Swiss Government Bonds
- Synchrony Optimised SPI®
- Synchrony Swiss Equity
- Synchrony High Dividend Swiss Stocks
- Synchrony Swiss Opportunities
- Synchrony All Caps CH
- Synchrony Small & Mid Caps CH
- Synchrony Europe Equity
- Synchrony US Equity
- Synchrony Emerging Equity

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 juillet 2019

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC